

Réf: Dossier 312964

Avis de constitution

SOCIETE « KENFACK TSAMO MEGNI MULTISERVICES » en abrégé « KTM MULTISERVICES »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème tranche sur la
voie du Trésor publique à 200m de l'entreprise palm
group, Lot 1003, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KENFACK TSAMO MEGNI

MULTISERVICES » en abrégé « KTM MULTISERVICES »

Objet : - Import- export
- Commerce général
- Prestations de services
Et pour la réalisation de l'objet social
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème tranche sur la
voie du Trésor publique à 200m de l'entreprise palm
group, Lot 1003, Ilot 42

Dirigeant(s) Mme FEUJIO TSAMO HERMINE NICAISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02436 du 23/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29112/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

